

Soutien aux actions de santé

[Retour](#)

Les associations du territoire peuvent solliciter une subvention pour financer des actions de santé

L'accompagnement de vos actions de prévention santé peut faire l'objet d'un accompagnement financier de l'Agglo Hénin-Carvin. Cette participation est soumise à certains critères d'éligibilité définis par les élus communautaires.

Comment déposer un dossier ?

Faire parvenir votre dossier COSA complété par courrier, au Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin Agglo Hénin-Carvin, 242 boulevard Schweitzer, 62253 Hénin-Beaumont.

Dossier COSA (cerfa 12156-04)

[Télécharger](#)

Taille : 298.26 Ko

Extension du fichier : pdf

Publié le 19 Mai 2025

Vous serez informé dans les meilleurs délais des suites données à votre demande.

Plus d'infos sur les critères

Lettre de cadrage - Soutien aux actions de santé

[Télécharger](#)

Taille : 67.63 Ko

Extension du fichier : pdf

Publié le 19 Mai 2025

Contact

Service Santé

Tél : 03 21 08 08 02